

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE  
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Département de la Savoie  
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne  
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13  
Nombre de Présents : 10  
Nombre de Votants : 12  
Date de la convocation : 29 NOVEMBRE 2022  
Date de l'affichage : 29 NOVEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le 07/12/2022

ID : 073-217302785-20221205-2022\_72-DE



Votes pour : 12  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

***Séance ordinaire du CINQ DECEMBRE DEUX-MIL-VINGT-DEUX***

L'an Deux Mil Vingt-Deux, le cinq décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ST Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESI Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme URBAIN Aurélie           procuration à M. ROCHETTE Christian  
M. PELLISSIER Mathieu           procuration à Mme RANCUREL Marie-France  
Mme BORONAT Virginie

Mme RANCUREL Marie-France a été désignée secrétaire.

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

➤ **VOTE** les subventions aux associations suivantes au titre de l'année 2022 :

ASSOCIATIONS REMILIENNES :

AMICALE SAPEURS POMPIERS	500.00
ANCIENS COMBATTANTS	50.00
LA PETANQUE REMILIENNE SECTION JEUNES	500.00
US FOOTBALL	2 000.00
G TRAIL	250.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 300.00</b>

ASSOCIATIONS EXTERIEURES :

Envoyé en préfecture le 06/12/2022  
Reçu en préfecture le 06/12/2022  
Publié le 07/12/2022  
ID : 073-217302785-20221205-2022\_72-DE



3 COMMUNES POUR LE TELETHON	250.00
AMICALE DES PECHEURS DE L'ARC	50.00
APEI CAP ET HANDICAP	50.00
ASS France SCLEROSE EN PLAQUES	100.00
CAM RUGBY	60.00
ECHO DES MONTAGNES	50.00
ECHO DU BUGEON	100.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	100.00
SPORT HANDICAP	50.00
LA PISTE EN HERBE	80.00
LES BLEUETS DE MAURIENNE	50.00
MAURIENNE JUDO	50.00
MLD VTT	50.00
ONACVG	50.00
RESTAURANT DU COEUR	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 190.00</b>

➤ **AUTORISE** le comptable de la collectivité à effectuer les paiements correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,  
Maire

